



Republique Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière
Institut National de Santé Publique

المرصد الجهوي للصحة وهران
Observatoire Régional de la Santé Oran

Bulletin Épidémiologique Trimestriel de l'ORS d'Oran

Numéro 14

Septembre 2021

Éditorial

La rage est une zoonose d'origine virale. Le virus de la rage de la famille des Rhabdoviridae infecte autant les animaux domestiques que sauvages et se transmet à l'homme par la salive des animaux infectés lors d'une morsure ou d'une égratignure.

La rage sévit dans plus de 150 pays dans le monde avec environ 60 000 personnes qui meurent de la rage par an ; En Algérie, la rage animale sévit à l'état enzootique avec une moyenne de 900 cas enregistrés chaque année. Près de 120 000 personnes sont exposées au risque rabique par morsure de chiens et autres animaux, il y est déploré une moyenne annuelle de 15 décès humains.

La journée mondiale de lutte contre la rage est célébrée chaque année le 28 du mois de septembre. Le thème de cette année : " finissons-en avec la rage : collaborons et vaccinons " et avec le slogan national "collaborer, éduquer, vacciner, éliminer ".

Cette journée se doit d'être l'occasion pour mieux faire connaître et défendre l'élimination globale de la rage , de renouveler l'engagement de tous, d'intensifier les efforts et de renforcer notre stratégie en associant le citoyen aux actions de prévention pour atteindre un objectif commun : "zéro cas de rage humaine transmise par les chiens d'ici à 2030".

Dr N.Belarbi Directrice ORS Oran

Le bulletin s'inscrit dans le cadre de l'une des missions de l'Observatoire Régional de la Santé d'Oran qui consiste à produire et à diffuser l'information sanitaire concernant la Région Ouest.

Il s'adresse aux professionnels de la santé et à toutes les personnes pouvant contribuer à l'amélioration de l'état de santé du citoyen.

Une adresse E-mail est mise à votre disposition pour toutes suggestions ou articles à publier.

orsoran@gmail.com

Dans ce numéro :

Page 1 : Éditorial -Délais d'initiation de la prise en charge des sujets exposés au risque rabique, prise en charge au niveau de l'unité antirabique EPSP Es Senia, année 2019.

Page 2: Délais d'initiation de la prise en charge des sujets exposés au risque rabique, pris en charge au niveau de l'unité antirabique EPSP Es Senia, année 2019

Page 3: Délais d'initiation de la prise en charge des sujets exposés au risque rabique, pris en charge au niveau de l'unité antirabique EPSP Es Senia, année 2019- Rage humaine de 2013 à Août 2021.

Page 4: Rage humaine de 2013 à Aout 2021-Exposition au risque rabique au niveau de la région ouest, années 2019-2020.

Page 5: Exposition au risque rabique au niveau de la région ouest, années 2019-2020.



Délais d'initiation de la prise en charge des sujets exposés au risque rabique, prise en charge au niveau de l'unité antirabique EPSP Es Senia, année 2019.

Introduction :

En Algérie, la rage sévit à l'état enzootique. Maladie à déclaration obligatoire, suivie dans le cadre d'une organisation nationale intersectorielle de lutte contre les zoonoses. Les morsures d'animaux posent un problème de santé publique, tant par leur fréquence que par leur gravité. A l'échelle nationale, près de 120 000 cas/an sont exposés au risque rabique, on déploré une moyenne de 15 décès par rage humaine, et une moyenne de 900 cas de rage animale déclarés annuellement¹.

Au cours de l'année 2019, 21 314 cas ont été pris en charge après une exposition au risque rabique au niveau régional, dont 8 275 (39%) cas sont enregistrés chez les moins 15 ans. 17 964 cas sont classés catégorie (II,III), soit 84% du total des cas, dont 5 décès par rage humaine ont été déplorés.²

Les efforts consentis dans le cadre de la stratégie nationale de lutte antirabique, inscrit notre pays dans le processus de l'élimination des décès par rage humaine d'ici l'an 2030, notamment par l'organisation de la prise en charge initiale des sujets exposés au risque rabique qui est organisée de façon à couvrir toutes les zones à travers des structures de proximités, notamment les unités antirabiques, fonctionnant 24H/24H et 7J/7J. La prise en charge prophylactique et thérapeutique, est assurée gratuitement³.

Notre travail s'inscrit dans une démarche exploratoire, qui consiste à décrire l'évènement de la demande de soins des citoyens victimes d'une exposition au risque rabique auprès d'une unité antirabique. Cet évènement pose deux problèmes essentiels, à savoir son repérage et sa quantification.

Comité de rédaction du Bulletin:

Dr N.Belarbi : Directrice de l'Observatoire Régional de la Santé d'Oran

Dr Z.Chekouki :Médecin Spécialiste en Epidémiologie;Melle Z.Bouzada : Assistante de Direction, Administrateur Principale ; Mr L.Kamraoui: Ingénieur d'état en informatique;Mme N.Benhamou : informaticienne; ;Dr S.Oumellil ; Dr L. Sid Ahmed ; Dr S.Khaldi ; Dr FZ.Bennouar; Dr N. Belareug ; Dr Y.Boungab;

Mme M. Benyahia : Hygiéniste Major ; Mr R.Hamadouche: hygiéniste spécialisé de santé publique; Mme R.Dairi : Psychologue Clinicienne ;

Mme N.Sebban :Sage-Femme Principale ; Mme M.Youcefi :Sage-Femme Principale ;Mme FZ.Talbi : Secrétaire de Direction; Mme D.Tadjine :laborantine spécialisé .

Méthodes:

Nous avons réalisé une étude rétrospective à partir des fiches de prise en charge des cas exposés au risque rabique, résidant au niveau de la Daïra d'Es Senia, demandeurs de soins auprès de l'unité antirabique implantée au niveau de la polyclinique d'Es Senia, situé au niveau de la commune d'Es Senia, fonctionnant 24/24, et ce durant la période allant du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019. Les cas résidant hors Daïra quel que soit leur motif de demande de soins post exposition au risque rabique ont été exclus de l'étude.

L'Etablissement Public de Santé de Proximité (EPSP) Es Senia assure la couverture sanitaire au niveau de la Daïra La daïra d'Es Senia, qui est une circonscription administrative relevant de la wilaya d'Oran, sa population est estimée à 392 996 répartie sur une superficie de 181.56 Km2, compte trois communes, en l'occurrence commune Es Senia, Sidi Chami et El Kerma. Présentant un tissu urbain composé des zones urbaines semi-urbaines, rurales et des zones industrielles et un aéroport.. Des variables d'intérêts ont été étudiés, dont démographiques (âge, sexe, résidence), l'exposition au risque rabique (lieu, animal mordeur, statut vaccinal, siège de l'exposition et catégorie d'exposition), et le délai d'initiation de la prise en charge post exposition. Les données ont été saisies et traité dans un tableur.

Résultats :

Sur un total de 230 cas pris en charges au niveau de l'unité antirabique d'Es Senia, 183 cas résidant au niveau de la Daïra d'Es Senia, ont été retenus dans cette étude. Parmi eux, 57 cas sont âgé de moins de 15 ans (31%), et 126 cas sont âgé de 15 ans et plus (69%). L'âge médian est de 23 ans, un âge modal de 12 ans, les extrêmes d'âges de 2 à 90 ans. 78% des cas représentaient le sexe masculin et 22% du sexe féminin, soit un sexe ratio de 3,5. Ceux résidant dans la commune d'Es Senia représentaient 56% des cas, suivi par ceux résidant au niveau de la commune Sidi Chami avec 23% et en dernier les cas résidant dans la commune d'El Kerma avec 21%.

	Effectifs	Pourcentage (%)
Animal mordeur		
Chien	118	64,48%
Chat	55	30,05%
Autres	10	5,46%
Statut vaccinal des animaux domestiques en causes		
Chien vacciné	35	53,85%
Chat vacciné	15	23,08%
Chien non vacciné	6	9,23%
Chat non vacciné	5	7,69%
Ind (Chien+ Chat)	3	4,62%
Autre	1	1,54%
Total Animaux domestiques	65	
Catégorie d'exposition *		
Catégorie II		55%
Catégorie III		45%
Nombre de lésions		
Siège multiples	8	4,37%
Siège unique	77	42,08%
Ind	98	53,55%

*Source : Bilan Annuel (Annexe 7), année 2019.

Tableau I: Caractéristiques de l'exposition

Ces derniers ont été pris en charge selon le protocole national de PEC des cas exposés au risque rabique, dont 55% ont bénéficiés d'une vaccination antirabique et 45% d'une sérovaccination.

Délais d'initiation de la prise en charge des cas exposés au rabique: Sur les 183 cas concernés par l'étude, 157 cas (86%) ont consultés le jour même de l'exposition et 26 cas (14%) ont accusés un retard allant de 1 à 15 jours.

Caractéristique démographiques des retardataires :

Sur un total de 26 cas ayant accusés un retard dans la demande de soins post exposition au risque rabique, 10 cas sont âgés de moins de 15 ans (38%), et 16 cas sont âgés de 15 ans et plus (62%). L'âge médian été de 19.5 ans, un âge modal de 10 ans, les extrêmes d'âges de 5 à 90 ans. 73% des cas représentaient le sexe masculin et 27% du sexe féminin. Ceux résidant dans la commune d'Es Senia représentaient 69% des cas, suivi par ceux résidant au niveau de la commune Sidi Chami

	Effectifs	Pourcentage (%)
Age (ans)		
05-09 ans*	3	30%
10-14 ans*	7	70%
< 15 ans	10	38%
15 et plus	16	62%
Sexe		
Masculin	19	73%
Féminin	7	27%
Sexe Ratio	2,71	

*Les tranches d'âges sont comprises dans la tranche d'âge < 15 ans.

Tableau II: Caractéristiques démographiques des retardataires

Caractéristiques de l'exposition chez les retardataires :

Les morsures canines viennent en première position avec 54% des cas, dont le chien errant était en cause dans 7 cas (Enfants= 5, Adultes=2). Les morsures félines représentent 42% des cas, dont le chat errant était en cause dans 5 cas (Enfants=2, Adultes=3). Les chiens et chats domestiques étaient en causes, successivement dans 7 et 6 cas, dont 100% des chiens vaccinés et 83% des chats vaccinés, soit 92% d'animaux domestiques vaccinés.

Sièges	Effectifs	%	Effectifs	% / siège
	Global		< 15 ans	
Visage	1	4%	01	100%
Main	8	31%	3	38%
Memb Sup	5	19%	0	0%
Memb Inf	12	46%	6	50%
Total	26		10	38%

Tableau III: Topologie des lésions

Délais de retard dans la demande de soins :

Sur les 26 patients (14%) ayant accusés un retard dans la demande de soins post exposition au risque rabique, 14 cas (54%) ont accusés un retard d'une journée, 6 cas (23%) un retard de 2 jours, 2 cas (8%) un retard de 4 jours, et 4 cas (15%) un retard de 7 jours et plus. 38% des cas sont enregistrés durant le dernier trimestre, suivis de 31% durant le premier trimestre, 27% durant le troisième trimestre, et 4% durant le deuxième trimestre de l'année.

		Effectifs	Pourcentage (%)
Délai d'initiation de la prise en charge			
0 jour		157	86%
1 jour et plus		26	14%
Délai de retard			
Médian - Mode - Extrêmes		1 - 1 - (1-15)	
Jour d'exposition			
Samedi		3	12%
Dimanche		3	12%
Lundi		4	15%
Mardi		5	19%
Mercredi		4	15%
Jeudi		2	8%
Vendredi		5	19%
Heure d'exposition			
11H - 16H		5	19%
17H - 22H		9	35%
23H - 00H		2	8%
Ind		10	38%

Tableau IV: Délai d'initiation de la PPE - Jours et Heures d'exposition

Discussions :

Les retards de demande de soins constatés dans l'étude, pourrait refléter chez les concernés une méconnaissance du risque rabique d'une part, et d'autre part, la conduite à tenir devant un tel risque. Selon une étude réalisée à l'Hôpital El Kettar Alger sur la prise en charge des cas victimes de morsures et des griffures d'animaux, les cas victimes d'exposition au risque rabique consultent dans les 6 heures qui suivent l'agression⁴.

Les enfants âgés de 5 à 14 ans révolus, d'âge scolaire, d'une corpulence vulnérable, leurs mobilités incontrôlés à l'intérieure ou à l'extérieure de la maison les exposent à des situations à risque, tel que la provocation des animaux. Le deuxième profil, et celui des victimes âgées de 15 ans et plus, qui sont exposés au même risque dans d'autres

circonstances, et ce aux niveaux de l'environnement familial ou social.

La topologie des lésions objective un degré de lésions pouvant mettre en jeu le pronostic vital de la victime. Les morsures canines et félines, sont majoritairement représentais, soit chez l'adulte ou chez l'enfant, traduisant l'existence du risque lors de l'interaction Enfant-Animal et Adulte-Animal. Par ailleurs, l'analyse des données de la rage en Algérie durant la période allant de 2010 au 2020, a démontré que les enfants de moins de 15 ans représentaient 43.5% des cas, l'animal mordeur le plus souvent incriminé était le chien avec un taux de 84.8%, et que la face était le siège le plus exposé aux morsures avec un taux de 35%, suivi des mains avec un taux de 24.5% 5. Le nombre des victimes exposés au risque rabique n'ayant pas recherchés des soins, reste invisible et non captés par le système de soins, à l'exception de quelques cas qui son captés soit lors de leur hospitalisation, soit au cours des enquêtes épidémiologiques en rapport. Selon l'étude citée ci-dessus, la demande de soins auprès des services de santé n'a pas été effectuée dans 40.4% des cas, et ce par méconnaissance de la pathologie, la négligence de la prise en charge des lésions de catégorie III d'aspect bénin, des animaux domestiques non vaccinés considérés comme indemne de rage, et la non déclaration des incidents de contact à risque par les enfants à leur parents par peur de correction 5.

L'état de l'animal mordeur suspect de rage, les délais de retard de prise en charge et le siège de l'exposition, notamment les portes d'entrées innervées, constitués des éléments accentuant le risque infectieux dans des délais en faveur de la cinétique du virus de la rage du siège de son inoculation au système nerveux (vitesse de 3 mm/h (Gluska,zahavi et al 2014)). Notre étude n'a concerné qu'une seule unité antirabique de la région ouest, sur une durée d'une année, permettant de décrire l'évènement des délais d'initiation de la prise en charge des cas exposés au risque rabique, résidant au niveau de la daïra d'Es Senia Wilaya d'Oran. les facteurs influençant cet évènement non pas été étudiés. En conclusion, nous suggérons que d'autres études devraient être réalisées pour identifier l'évènement de demande de soins après une exposition au risque rabique, le mesuré, et d'étudier les facteurs influençant cet évènement, et ce afin de promouvoir l'adoption des premiers gestes à faire en cas d'exposition et le recours à la demande de soins immédiatement, auprès des services de santé.

Remerciement :

Nous tenons à remercier le Dr Anabi K, Directeur de l'EPSP Es Senia de nous avoir facilité le déroulement de l'enquête au niveau de son unité antirabique, pour son amabilité qui a largement contribué à la bonne conduite de cette enquête, ainsi que toute l'équipe du SEMEP EPSP Es Senia, qui a mis à notre disposition toutes les données nécessaires, ainsi que le partage des espaces bureaux durant toute la durée de l'enquête.

Références :

[1] Instruction MSPRH N° 14 du 20 septembre 2020, relative à célébration de la journée mondiale de lutte contre la rage, 28 septembre 2020.

[2] Bilan annuel de l'ORS Oran, année 2019.

[3] Instruction N° 15 du 03/09/2017, modifiant et complétant l'instruction N° 5 du 14 février 2016 relative à la CAT devant un risque rabique.

[4] Morsures et griffures : Expérience de l'EHS El Kettar, Alger. A.Zertal, H.Zitouni Hôpital El Kettar, Maladies infectieuses Alger, Algérie.

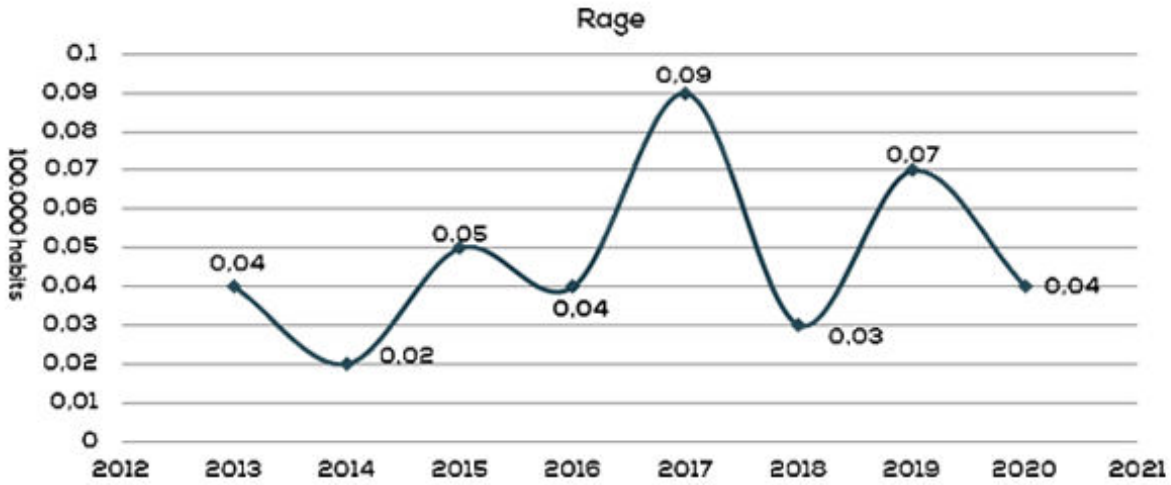
[5] Dr Boughoufala. A, situation épidémiologique de la rage Humaine dans le monde et en Algérie, 28 septembre 2020. Unité de surveillance des maladies transmissibles INSP.



Rage humaine de 2013 à Août 2021

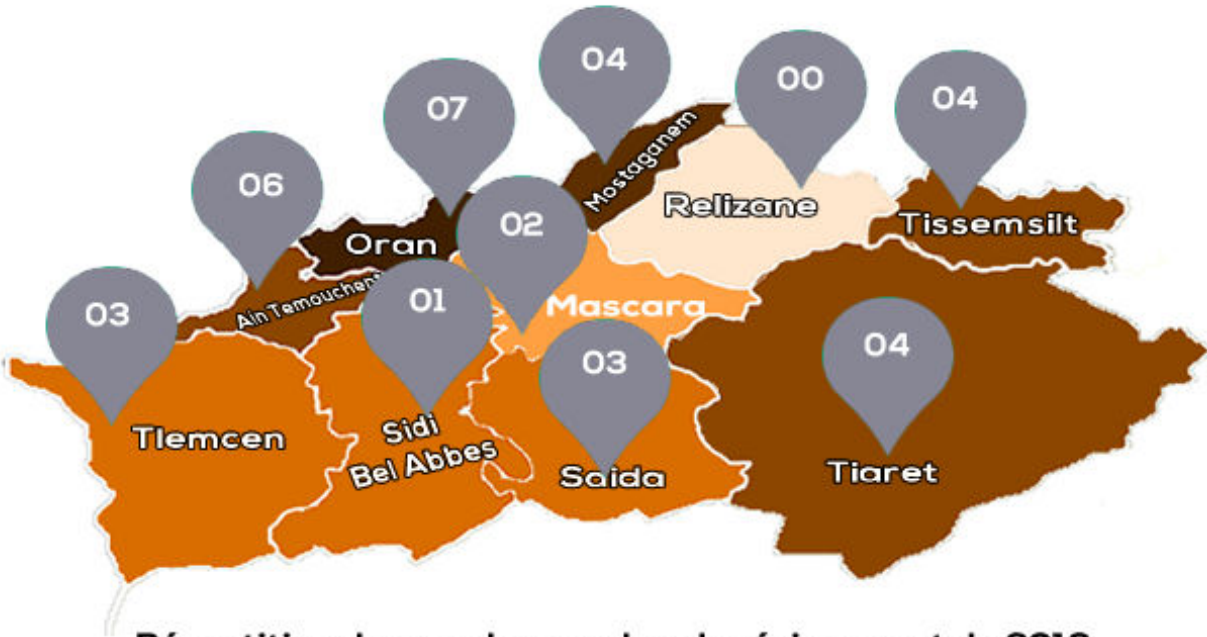
Evolution des incidences des cas de rage dans la région ouest:

Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Août 2021	total
Nb de cas	03	02	04	03	08	03	05	04	02	34
Incidence	0,04	0,02	0,05	0,04	0,09	0,03	0,07	0,04	/	/



Graph 1 : Evolution de l'incidence estimée des cas de rage de 2013 à 2020

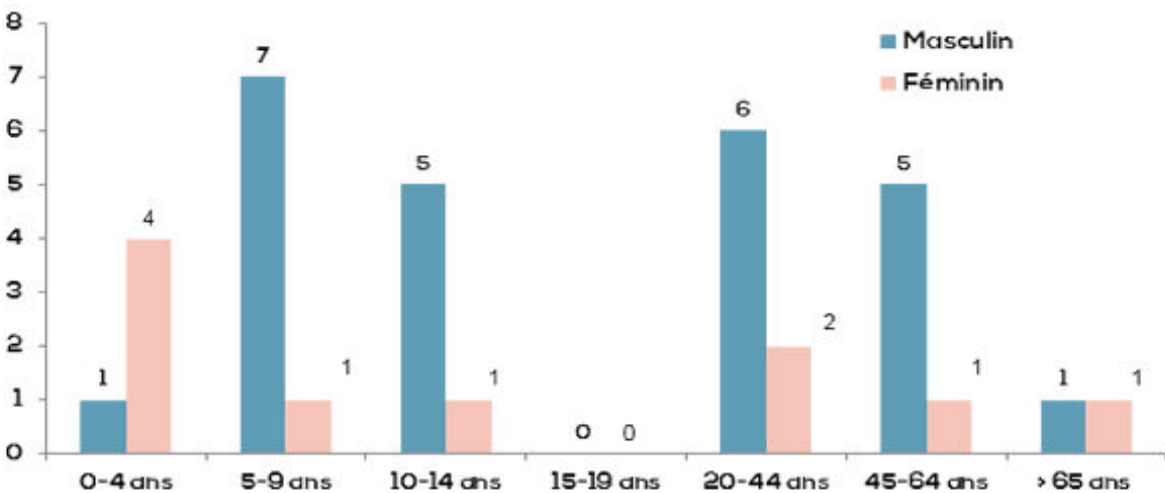
17% des déclarations des MDO dans la région ouest en 2020 sont des zoonoses, dont 0.3% sont des cas de rage. On note une moyenne de 4 cas par an, avec une augmentation de l'incidence estimée en 2017.



Répartition des cas de rage dans la région ouest de 2013 jusqu'à Août 2021

Au total 34 cas de rage humaine sont survenus dans la région ouest depuis 2013 jusqu'au mois d'août 2021. 21% des cas sont déclarés par la wilaya d'Oran, 17 % par la wilaya d'Ain Temouchent, 12% par les wilayas de Tissemsilt, Tiaret et Mostaganem, 9% par les wilayas de Tlemcen et Saida, 6% par la wilaya de Mascara et 3% par Sidi Bel Abbas.

Années	Wilayas ayant déclarés les cas de rage
2013	Tissemsilt - Oran
2014	Sidi Bel Abbas - Ain temouchent
2015	Saida - Ain temouchent
2016	Tiaret - Tlemcen
2017	Tiaret - Mascara - Mostaganem - Tissemsilt -Tlemcen - Saida
2018	Ain temouchent - Mostaganem - Tissemsilt
2019	Oran -Tissemsilt - Tiaret - Mostaganem - Ain temouchent
2020	Oran - Ain temouchent
2021	Mascara - Oran



Graph 2 : répartition des cas de rage par tranches d'âges et sexe de 2013 jusqu'à Août 2021.

Les tranches d'âges les plus touchées sont les 5-9 ans et les 20-44 ans, avec sex-ratio égale à 2.8 en faveur d'une prédominance masculine.

	Cas 1 (7 ans / M)	Cas 2 (13 ans / M)	Cas 3 (9 ans / M)	Cas 4 (3 ans / F)	Cas 5 (56 ans / M)
Wilaya	Oran commune d'Es senia	Tissemsilt Commune de Boutouchen t	Tiaret commune d'Ain Bouchakif	Mostaganem Commune de Sidi Ali	A Temouchent Commune de Beni Saf
Date de Morsure	16/06/2019	Printemps	07/07/2019	24/10/2019	19/11/2019
Siège de la morsure	Face + Bras + Cuisse	Indéterminé	Pieds	Tête + Face	Visage + mains
Animal mordeur	Chien errant	Chien inconnu	Chien domestique non vacciné	Chien errant	Chien
Grade	III	Indéterminé	III	III	III
Mesures prises par la famille	Non mentionnée	Non mentionnée	Lavage par eau de javel	Non mentionnée	Non mentionnée
Trt	Soins locaux + vaccination+ sérothérapie	cas ne s'est pas présenté à la structure de santé	cas ne s'est pas présenté à la structure de santé	Soins locaux + vaccination avec vaccin cellulaire + sérothérapie	Soins locaux + vaccination+ sérothérapie
Date P.E	16/06/2019			24/10/2019	19/11/2019
Date de décès	10/07/2019	29/07/2019	19/08/2019	21/11/2019	11/12/2019

Tableau récapitulatif des cas de rage survenus dans la région ouest année 2019

	Cas 1 (14 ans / M)	Cas 2 (29 ans / M)	Cas 3 (34 ans / M)	Cas 4 (8 ans / M)
Wilaya	Ain Temouchent Commune de Tamazougha	Oran Commune de Bir el Djir	Oran Commune de Bethioua	Oran Commune d'Arzew
Date de Morsure	Deux mois avant l'apparition des signes cliniques	Deux mois avant l'hospitalisation	10/9/2020	21 jours avant son hospitalisation
Siège de la morsure	Non mentionnée	Main gauche	Main droite	Avant-bras et paume de la main gauche
Animal mordeur	Chien connu de ferme mort après 3 jours	Chien inconnu	Chien inconnu	Chien errant
Grade	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé	III
Mesures prises par la famille	Non mentionnée	Aucune	Lavage par eau de javel	Non mentionnée
Traitement	cas ne s'est pas présenté à la structure de santé	cas ne s'est pas présenté à la structure de santé	Soins locaux + vaccination+ sérothérapie	Soins locaux + vaccination avec vaccin cellulaire+ sérothérapie
Date de décès	23/02/2020	23/08/2020	06/10/2020	17/10/2020

Tableau récapitulatif des cas de rage survenus dans la région ouest année 2020

	Cas 1 (6 ans / F)	Cas 2 (6 ans M)
Wilaya	Mascara Commune El gaada	Oran Commune de Bir El Djir
Date de Morsure	26/03/2021	27/7/2021
Siège de la morsure	Cou + Tête + Dos	visage
Animal mordeur	Chien errant abattu par la suite	Chien errant
Grade	III	III
Mesures prises par la famille	Aucune Par ignorance	aucune
Traitement	Soins locaux + vaccination avec vaccin tissulaire + sérothérapie	Soins locaux + vaccination avec vaccin tissulaire + sérothérapie
Date de décès	12/04/2021	19/8/2021

Tableau récapitulatif des cas de rage survenus dans la région ouest année 2021



Exposition au risque rabique au niveau de la région ouest, années 2019-2020 : prise de conscience des risques, une sécurité de la relation Homme-Animal.

Introduction :

L'Organisation Mondiale de la Santé, décrit dans sa note de synthèse datée en avril 2018, que la rage zoonose virale est responsable de 59 000 décès humains et de plus de 3.7 millions de vie ajustées sur l'incapacité perdues chaque années, d'après les estimations. La plupart des cas surviennent en Afrique et en Asie, dont 40 % sont des enfants âgés de moins de 15 ans. Le chien demeure le principal responsable de la transmission du virus de la rage dans 99% des cas de rage humaine. Selon le même document, la probabilité moyenne de développer la rage à la suite d'une morsure par animal enragé est de 55% pour une morsure à la tête, 22 % pour une plaie au niveau des membres supérieur, 9% au niveau du tronc, et 12% au niveau des membres inférieur.

En Algérie, l'exposition au risque rabique pose un problème de santé publique, par sa fréquence, sa persistance continue dans le temps, et son impact économique et sanitaire. Plus de 120 000 expositions au risque rabique sont enregistrés annuellement, en moyenne 15 cas de décès par rage sont enregistrés par an. Le chien a été incriminé dans 84.8% des cas, dans 35% des cas le siège de la morsure été la face, et la main dans 24.5% des cas. [INSP, septembre 2020]

Ce présent travail s'appuie sur l'analyse et la discussion des résultats de l'évolution chronologique de la problématique des expositions au risque rabique au niveau de la région ouest, durant une période de 24 mois (2019-2020), abordé dans une perspective de la notion de la sécurité de la relation Homme-Animal.

Contexte épidémiologique régional :

Durant la période 2019-2020, concernées par l'étude de la problématique des expositions au risque rabique au niveau de la région ouest, ont été enregistrés 41 371 cas d'exposition au risque rabique demandeurs des soins auprès des services de santé, soit une moyenne mensuelle de 1724 cas . Dix cas de décès par rage humaine ont été déplorés durant la même période. Les sujets âgés de 15 ans et plus représentent 63% des cas d'exposition au risque rabique, soit une moyenne mensuelle de 1080 cas, versus les sujets âgés de moins de 15 ans avec 37% des cas, soit une moyenne mensuelle de 644 cas.

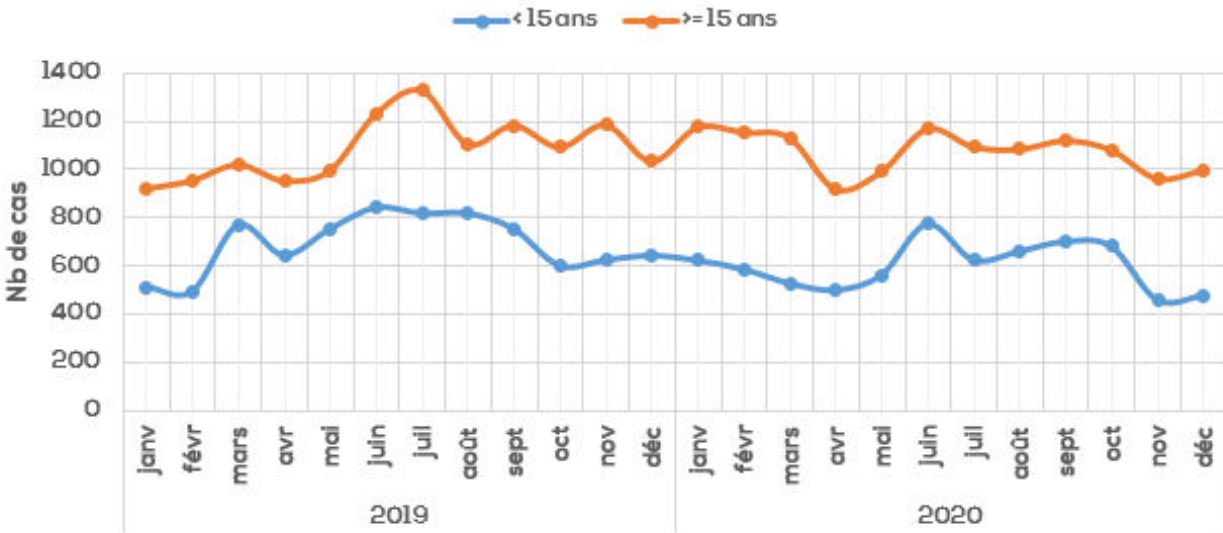


Figure 1 : Evolution du nombre de cas d'exposition au risque rabique selon les tranches d'âges - Région Ouest, années 2019-2020.

La répartition par sexe mis en exergue la prédominance du sexe masculin avec 72% des cas, le sexe féminin est représenté avec 28% des cas, soit un sexe ratio de 2.60. Chez les moins de 15 ans, le sexe masculin représente 68% des cas, le féminin 32%, soit un sex-ratio de 2.16, par contre chez les 15 ans et plus le sexe masculin représente 74% des cas , et le féminin 26%, soit un sex-ratio de 2.92.

	% des cas / Nb Global	Masculin	Féminin	Sex-Ratio (Min & Max mensuels)
00-05 ans	10%	65%	35%	1.89 (Min : 1.38, Max : 2.67)
06-10ans	15%	68%	32%	2.12 (Min : 1.41, Max : 3.35)
11-14 ans	12%	71%	29%	2.50 (Min : 1.68, Max : 4.12)

Figure 2 : Proportion des cas d'exposition au risque rabique chez les victimes âgées de moins de 15 ans, Région Ouest, années 2019-2020.

Dans l'ensemble, 58% des expositions ont eu lieu hors domicile (Min: 798 cas/2020, Max : 1286 cas/2019), versus 42% à domicile (Min: 553 cas/2019, Max : 878 cas/2020).

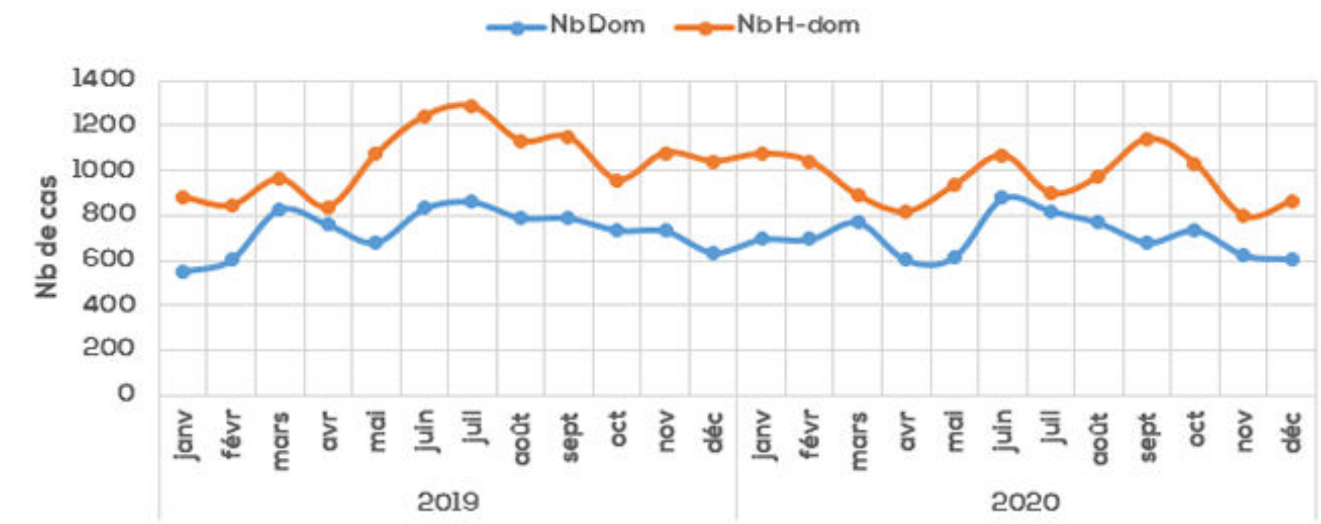


Figure 3 : Evolution du nombre de cas d'exposition au risque rabique selon le lieu de l'exposition - Région Ouest, années 2019-2020.

Les animaux errant été en cause dans 53% des cas, avec une moyenne mensuelle de 909 cas , et les animaux domestiques dans 42% des cas, et en dernier les animaux classés dans la close autres avec 3%, et 2% des cas sont causés par des animaux sauvages.

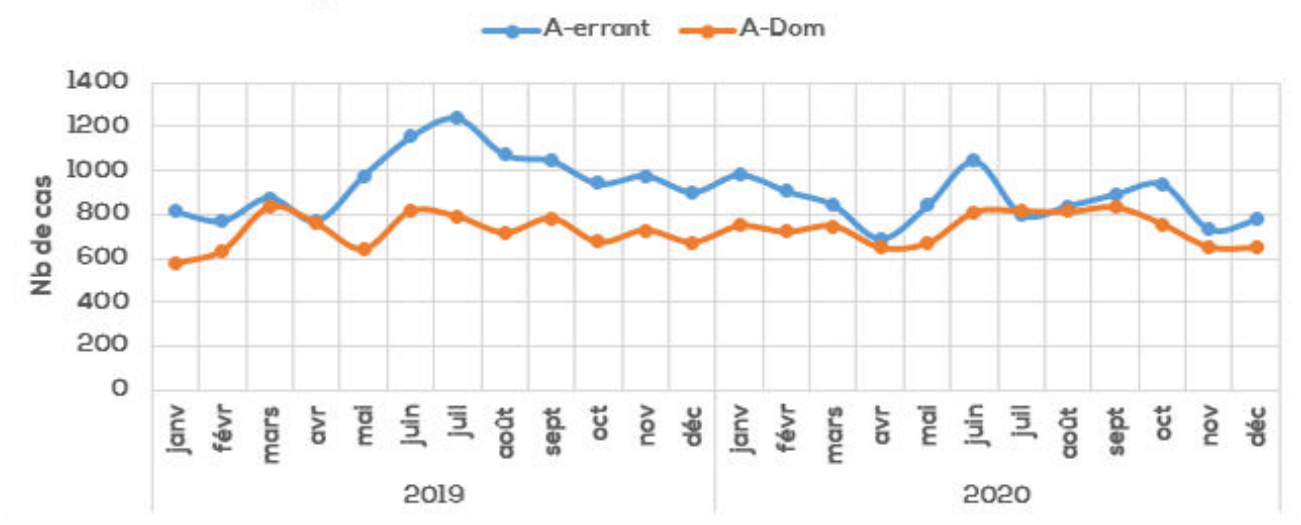


Figure 4 : Evolution du nombre de cas d'exposition au risque rabique selon le statut de l'animal mordeur- Région Ouest, années 2019-2020.

Les chiens et les chats sont en cause dans 95% du total des cas d'exposition au risque rabique. Les chiens sont en cause dans 69% des cas, dont les chiens errants avec une proportion de 39% Versus les chiens domestiques 30%. Les chats viennent en deuxième position avec 26% des expositions, dont les chats errants avec 14%. Parmi l'ensemble des cas exposés au risque rabique ayant demandés des soins, 49% des cas ont été classés catégorie II, 38% classés catégorie III et en dernier 13% des cas classés catégorie I, soit plus de 87% des cas ayant nécessité une prise en charge thérapeutique selon le protocole national.

Discussion :

On constate clairement que les évènements d'exposition au risque rabique chez l'enfant et l'adulte, sont suite aux contacts avec les deux principaux animaux mis en cause, en l'occurrence les chiens et les chats, avec des statuts d'animaux de compagnies et ou errants. Ces évènements persistant durant toute l'année et en continue avec une fréquence soutenue lors des saisons, soit dans l'environnement familial ou social, selon le cas. Ce qui suggère l'existence de la méconnaissance des risques et des mesures de prévention de ces expositions. Ces deux animaux relevant de la race canine et féline, garde dans leurs éthogramme une réponse comportementale tel que des sons, position du corps, comportement d'agression par morsures ou par griffures..., vis-à-vis à des évènements issues d'une

interaction indésirable avec d'autres espèces. Celle-ci, ne s'exprime que lorsque l'incident est d'ordre pathologique chez l'animal, ou suite au dépassement du seuil de tolérance chez ce dernier, et ou lors d'une agressivité dirigée par le propriétaire. L'adoption et l'élevage des chiens et des chats de différentes races, un phénomène sociétal en plein croissance, impactant la population de ces animaux, notamment la population errante, et ce par l'abondons de l'animal ou de sa progénitures. Une errance d'animaux qui reste encore problématique, maintenue dans le temps, dans un rayon ou les ressources alimentaires sont disponibles et à leurs portées d'une façon régulière, soit en milieu urbain ou rural.

Conclusions :

Les expositions au risque rabique, conditionnés par les facteurs de risques liés à l'animal et à l'Homme, peuvent engendrer des accidents avec des séquelles psychologiques, physiques, esthétiques, des pertes des années de vie, et plus de dépenses financières en matière de prise en charge des cas. Cet état de fait, Nous interpelle à élargir notre compréhension des risques liés aux contacts Enfant-Animal, Adulte-Animal, soit dans les espaces privés ou publics, et ce par des études interdisciplinaires sur les facteurs de risque impliqués dans le processus de ces expositions, afin de réduire l'incidence de ces expositions et le risque potentiel de transmission de la rage, et ce par des actions de préventions adaptées aux différents risques, ciblant les parents et les enfants.

Scannez et découvrez !

